

Info Château-Chalon



EDITO : *Merci à tous ceux qui nous ont rejoints lors de cette première cérémonie des vœux du conseil municipal. Vous avez été nombreux à nous souhaiter la santé et la persévérance et nous vous en remercions. Nous allons poursuivre le travail engagé et dès février nous annoncerons nos*

priorités pour cette année 2011 qui devra rendre la vie plus agréable à chacun de nos concitoyens. Le N°28 faisait le point sur les travaux réalisés cette année 2010 au sein de notre village. Ce numéro de janvier arrive tout à propos pour présenter nos vœux de bonne et heureuse année et de santé à celles et ceux qui n'ont pu se joindre à nous ce dimanche 2 janvier.

Ch. V.

Au sommaire :

HIVER PRÉCOCE ET DÉJÀ RIGOUREUX - DEUX MÈTRES DE NEIGE À LA CUDE

DU SEL ET DU SERVICE POUR VOTRE PROXIMITÉ

LES DÉFAILLANCES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LE TÉLÉPHONE COMME CADEAU DE NOËL

CONSEIL MUNICIPAL - ASSAINISSEMENT

UN TIMBRE SUR CHÂTEAU-CHALON

LES LITIGES EN MATIÈRE D'URBANISME - PRÊTS DU FONDS FORESTIER NATIONAL

Bulletin municipal n°29 janvier 2011

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



HIVER PRÉCOCE ET DÉJÀ RIGOUREUX

L'hiver a marqué son entrée et nous avons fait ce qui était en nos moyens pour assurer la sécurité des uns et des autres. A la date du 31 décembre, nous avons déjà consommé plus de crédits pour le déneigement que pour les deux années précédentes, mais nous allons prendre toutes les mesures nécessaires.

DEUX MÈTRES DE NEIGE À LA CUDE

Nous sommes le dimanche 19 décembre très tôt le matin lorsque Charly, notre dévoué « déneigeur » s'engage sur le chemin de La Cude afin de faciliter le passage de l'infirmière. Quelle ne fut pas sa surprise de se trouver confronté à des congères très importantes dès les premiers mouvements de terrain. Vers 7 heures et après deux heures de tentatives infructueuses, il prévenait le maire pour trouver des solutions y compris avec les services de l'Équipement eux aussi en difficulté sur le plateau !

Ce n'est que vers 11heures que la voie a été rendue à peine accessible car c'est un mur de neige de 2 mètres de haut que le vent de la nuit avait constitué.

La Cude encore bloquée !

Décidément le vent de l'hiver se manifeste fortement puisque le jour de Noël le même chemin d'accès à la ferme de René Fèvre s'est retrouvé encombré d'une épaisseur de neige inhabituelle au point de ne plus permettre le passage du chasse neige. Il a donc été décidé de n'ouvrir que l'issue par la route des Granges Bernard. A l'impossible, nul n'est tenu !

DU SEL ET DU SERVICE POUR VOTRE PROXIMITÉ

La commune ne dispose pas de moyens très sophistiqués pour traiter un enneigement important et une couche de verglas conséquente. Aussi la commune peut mettre à disposition des sacs de sel pour que chacun puisse assurer un salage manuel sur le pas de sa porte et devant sa maison

Coût d'un sac de 25 kg : 5,00 €, s'adresser au secrétariat de mairie et nous pourrons même vous le livrer !

En ce qui concerne les cours et accès privés pouvant être déneigés avec la lame du tracteur, il suffit de s'adresser au secrétariat de mairie ou au maire qui vous expliqueront les modalités de ce service et son coût lorsque celui-ci peut être réalisé.

LES DÉFAILLANCES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Certes les premiers changements de lanternes ont entraîné des pannes sur une partie de notre réseau électrique. Ce dysfonctionnement est lié au fait que le nouveau réseau dispose d'un système de mise en sécurité des personnes qui n'existait pas sur l'ancien. Tant que nous n'avons pas opéré au changement de l'ensemble, cette mise en sécurité disjoncte et peut priver un quartier de lumière... Avec nos excuses et celles de l'entreprise en charge du chantier.

LE TÉLÉPHONE COMME CADEAU DE NOËL

Difficile à croire mais le Père Noël est passé à la Cude grâce à la protection civile.

Habitant La Cude à 2 km du village et ne bénéficiant d'aucune couverture pour téléphone portable, René Fèvre récemment opéré du cœur a de suite prévenu France Télécom de l'impossibilité de contacter des services en cas d'urgence en raison de l'interruption de sa ligne téléphonique.

Premier appel le 15 décembre et de « chaleureux » contacts avec un répondeur qui vous dit avoir pris en compte votre demande d'intervention....les jours passent et toujours pas de téléphone. Le 20 décembre le maire tente à son tour d'intervenir mais le même disque à la voix métallique lui répond que la panne est prise en compte.

Le 21 par un autre moyen il parvient à entrer en contact avec une personne de France Télécom qui l'assure qu'elle va faire remonter le problème ! Le 22 las de tous ce temps perdu, le maire en appelle au service de la Sécurité Civile en préfecture du Jura et explique les risques d'une telle situation.

Il aura fallu toute la persévérance du chef de ce service pour obtenir du Directeur régional de France Télécom une réponse sous 12h et une intervention finalement sous 48h... c'est ainsi que nos deux résidents ont vu rétablir leur ligne le 24 décembre après 9 jours d'attente.

Ce même jour, la préfecture appelait le maire pour vérifier et lui annonçait que dès Janvier, une circulaire donnerait aux maires un n° de téléphone pour intervenir en pareil cas, lorsque la sécurité des usagers est compromise !

CONSEIL MUNICIPAL

Le dernier conseil municipal de l'année a traité de nombreux sujets, à

commencer par le budget modificatif qui permettra le changement de l'éclairage public sur la totalité du village.

Accord de principe est aussi donné pour poursuivre la restauration des tableaux de l'abbaye en dormance dans le grenier de l'ancienne cure.

Eau : la rénovation du réseau de distribution d'eau potable a donné des résultats très intéressants et l'agence de l'eau a confirmé son aide financière, un temps compromise. Ceci pourrait permettre de ne pas augmenter le prix de l'eau maintenu à 0,83 € depuis 3 ans. Par contre le coût de l'assainissement qui ne dépend en rien de la commune est en constante augmentation.

Concernant le relevé des compteurs qui intervient en novembre, il serait souhaitable que les résidents secondaires communiquent au secrétariat de mairie le nom de la personne qui est en possession des clés de leur résidence.

ASSAINISSEMENT

Le conseil a donné un accord de principe à la demande de travaux prévus par le syndicat en charge de l'assainissement mais souhaite valider tout devis avant nouvel investissement.

Il a aussi donné son accord pour l'adhésion au Syndicat de la Seille ainsi que pour l'étude d'un possible relais téléphonique sur le site.

UN TIMBRE SUR CHÂTEAU-CHALON



Le maire a reçu une sympathique carte de vœux affranchie avec un timbre pour le moins original. Dans une prochaine édition nous vous ferons part de la démarche à suivre pour acquérir ce timbre très symbolique.

LES LITIGES EN MATIÈRE D'URBANISME

Ils suivent leurs cours dans les différentes juridictions. Les réparations des dégâts importants causés par des tiers sur le belvédère se font attendre en raison des difficultés avec les assurances

PRÊTS DU FONDS FORESTIER NATIONAL

La négociation des 82 000€ se poursuit avec l'État et l'ONF. Si les finances le permettent le conseil souhaite se libérer de la dette en augmentation continue depuis 40 ans !